



Saint-Gaudens, le 17 juin 2025

A l'attention de Mesdames et
Messieurs les délégués du comité
syndical

Objet : convocation comité syndical

Nos réf : lvd250617

PJ : dossier complet

Madame, Monsieur,

Le comité syndical n'a pu délibérer légalement le 16 juin 2025, le quorum n'étant pas atteint. Conformément à l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai le plaisir de vous convier à une nouvelle réunion du **comité syndical** qui aura lieu :

le Lundi 23 juin 2025, à 18 heures
au parc des expositions à Villeneuve de Rivière.

Ordre du jour :

Tous services

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 25 Mars 2025	L. Vigneaux
2	Retraits communes compétence Alzheimer	L.Vigneaux
3	Retraits communes compétence SSIAD → dépôt dossier SAD Mixte Aide et Soins	L.Vigneaux
4	Modification statutaire	L.Vigneaux

Autres

5	Questions diverses	//
---	--------------------	----

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

 
La Présidente
Laure VIGNEAUX